



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 24/09/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 24 septembre 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1 357 cas** positifs supplémentaires depuis le 17 septembre.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **44,9 cas pour 100 000 habitants** (-18,2 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de 1,3 %.

L'amélioration de tous les indicateurs sanitaires se poursuit.
Néanmoins, le virus reste présent. Il faut maintenir la vigilance collective, notamment le respect des gestes barrières.

La meilleure protection reste la vaccination, accessible à tous, dès 12 ans.
La liste des centres de vaccination est disponible sur www.sante.fr

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 24 septembre 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	28972	271	52,8	-6,1
29	31431	211	23,1	-22,2
35	80110	612	64	-18,7
56	38994	263	37,3	-22,3
Bretagne	179507	1357	44,9	-18,2

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **309** hospitalisations en cours (-33¹), dont 30 (+2¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **8 926** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+70¹) ;
 - **1 760** patients sont décédés (+10¹).

Dynamique de dépistage

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

63 240 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 15 et le 21 septembre (-6,7% par rapport à la semaine précédente) :

	Tests PCR Du 15 au 21 septembre	Taux de positivité Du 15 au 21 septembre	Taux de positivité Semaine S-1
22	11921	1,5	1,6
29	16044	0,7	1,2
35	23360	1,6	2
56	11915	1,1	1,6
Bretagne	63240	1,3	1,6

La Bretagne compte actuellement 48 (-3¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **8** dans les Côtes d'Armor (2 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 1 en EHPAD et 3 en sphère privée)
- **8** dans le Finistère (2 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire et 1 en sphère privée) ;
- **21** en Ille-et-Vilaine (1 en crèche, 1 en milieu professionnel, 12 en milieu scolaire et universitaire, 2 en EHPAD et 5 en sphère privée) ;
- **11** dans le Morbihan (1 en crèche, 1 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire et 4 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 15/09, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **80,7 %** (au moins une dose tous âges confondus).

Au 22/09, 5 208 128 vaccinations ont été effectuées :

- 968 916 dans les Côtes d'Armor
- 1 435 786 dans le Finistère
- 1 600 722 en Ille-et-Vilaine
- 1 202 704 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 17/09/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr